

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE SEANCE

1 OCTOBRE 2018

Présents à l'ouverture de la séance : Monsieur Raphaël COGNET, Monsieur Khattari EL HAIMER, Madame Mireille MERLIN, Monsieur Philippe ALLIO, Madame Atika MORILLON, Monsieur Amadou DAFF, Madame Véronique TSHIMANGA, Monsieur Bernard THUET, Madame Nadine WADOUX, Monsieur Jean-Luc SANTINI, Madame Blandine THOLANCE, Monsieur Frédéric BOURGAULT, Madame Catherine BLOC'H, Monsieur Gabriel DE FREITAS ARAUJO, Monsieur Christian DEHAYES, Madame Nathalie AUJAY, Monsieur Marc DOLINSKI, Madame Patricia GRANDCLEMENT, Madame Ferdine Ketty AFOY, Madame Françoise ROBIOLLE, Madame Cécile DUMOULIN, Madame Carole PHILIPPE, Monsieur Jean-Baptiste BASSE, Monsieur Alexandre SOTTY, Monsieur Marc JAMMET, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE, Monsieur Etienne-Claude JOUHANNEAUD, Madame Iène LUANGKHAM-NABART, Monsieur Dominique TONNENX, Monsieur Alassane DIALLO

Pouvoirs donnés à : Monsieur Bernard MOSCODIER pouvoir à Jean-Luc SANTINI, Monsieur Pierre BEDIER pouvoir à Khattari EL HAIMER, Madame Catherine ESCRICH pouvoir à Gabriel DE FREITAS ARAUJO, Madame Saïda AHAMADA DJAE pouvoir à Frédéric BOURGAULT, Madame Aydagül SALTAN USTE pouvoir à Atika MORILLON, Monsieur Yasar HUSSAIN pouvoir à Amadou DAFF, Madame Ndèye Satala DIOP pouvoir à Rama SALL, Madame Anne-Marie OSTYN pouvoir à Nadine WADOUX.

Absents :

Monsieur Michel VIALAY, Monsieur Mouhadji DIANKHA

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Raphaël COGNET, Maire.

Le Maire procède à l'appel.

Monsieur BASSE est désigné comme secrétaire de séance.

Le Maire annonce le décès de Monsieur Charles AZNAVOUR, Ambassadeur d'honneur de la Ville, et demande une minute de silence.

Il précise qu'en fin de séance seront abordées les questions orales.

Le compte rendu de séance du 2 juillet 2018 ne fait l'objet d'aucune remarque.

A propos des actes pris en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire apporte les précisions demandées.

Il est procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1. Par 38 voix POUR, 3 voix contre (Monsieur Marc JAMMET, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- **d'approuver** le rapport 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Arrivée de Monsieur VIALAY et de Monsieur DIANKHA.

2. Par 40 voix POUR, 3 voix contre (Monsieur Marc JAMMET, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- **d'approuver** la régularisation de l'attribution de compensation au titre de 2016 pour un montant de dépenses de 705 546 euros.

3. Par 39 voix POUR, 4 abstentions (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Monsieur Alassane DIALLO)

DECIDE :

- **d'admettre** en non valeur les créances figurant sur la liste transmise par le Trésorier Principal de Mantes-la-Jolie pour un montant de 41,41 euros.

- **d'admettre** en créances éteintes les créances figurant sur la liste transmise par le Trésorier Principal de Mantes-la-Jolie pour un montant de 5 344,20 euros.

4. Par 40 voix POUR, 1 ne prend pas part au vote (Monsieur Marc JAMMET), 2 abstentions (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- **d'approuver** les termes du Règlement Intérieur du personnel communal qui entrera en vigueur à compter du 2 octobre 2018, consultable au Bureau des Assemblées.

- **de préciser** que le Règlement Intérieur sera communiqué à tout agent employé à la Ville de Mantes-la-Jolie.

5. Par 41 voix POUR, 2 abstentions (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- **de valider** le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,

- **de s'engager** à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du Document Unique,

- **d'autoriser** le Maire à signer tous les documents correspondants.

6. Par 41 voix POUR, 2 abstentions (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- **d'approuver** la mise en place du partenariat de formation professionnelle territorialisée entre le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et la collectivité.
- **d'autoriser** le Maire à signer le projet de « Partenariat de Formation Professionnelle Territorialisé » avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et de mettre en œuvre toutes les actions afférentes.

7. Par 39 voix POUR, 4 abstentions (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Monsieur Alassane DIALLO)

DECIDE :

- **d'approuver** le retrait de la Ville du Groupement de Commandes pour les Services de Communications Electroniques (GCSCE) du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communications (SIPPEREC), et le retrait de la Ville du SIPPEREC,
- **d'autoriser** le Maire à signer tout document afférent à cette opération et prendre les mesures nécessaires à son exécution.

8. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention avec le Souvenir Français et ses éventuels avenants et documents s'y rapportant,
- **de financer** ce projet à hauteur de 7 860 euros TTC,
- **de solliciter** toutes subventions afférentes.

9. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à signer une convention de dépôt d'œuvre entre le Conseil Départemental des Yvelines et la Ville de Mantes-la-Jolie, pour le dépôt de l'autoportrait de Maximilien Luce daté de 1910.

10. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à affecter l'œuvre *Visage*, dessin à l'encre et lavis, 14,8x10 cm, de Maximilien Luce, au Musée de l'Hôtel-Dieu afin qu'elle soit inscrite à l'inventaire.

11. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à affecter la peinture *Pont de Solférino*, 1885, huile sur toile, 38x61 cm, de Maximilien Luce, au Musée de l'Hôtel-Dieu afin qu'elle soit inscrite à l'inventaire.

12. Par 42 voix POUR, 1 ne prend pas part au vote (Madame Nathalie AUJAY)

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à signer la convention tripartite de partenariat entre la Ville, l'Association « Fête le Mur » et l'Association Sportive Mantaise section Tennis, portant sur la mise en place du programme d'actions « Fête le Mur », ainsi que ses éventuels avenants.

Sortie de Madame TSHIMANGA.

13. Par 39 voix POUR, 1 voix contre (Monsieur Marc JAMMET), 2 abstentions (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- **de se prononcer favorablement** quant au principe de concéder, sous forme de Délégation de Service Public, la gestion du multi-accueil « Les Petits Artistes »,

- **d'approuver** les orientations principales et les caractéristiques de la délégation telles que décrites dans le rapport de présentation et qui seront détaillées et précisées dans le dossier de consultation qui sera remis aux candidats,

- **d'autoriser** le Maire à engager toutes les actions relevant de la procédure de mise en concurrence prévues aux articles L.1411-1 et suivants du Code Générale des Collectivités Territoriales et à signer tout acte à intervenir.

Retour de Madame TSHIMANGA.

14. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'approuver** la création d'un tarif fixe horaire pour accueillir au sein des établissements d'accueil du jeune enfant des mineurs placés en famille d'accueil au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance mis à jour chaque année.

Sortie de Monsieur EL HAIMER qui a le pouvoir de Monsieur BEDIER.

15. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'attribuer** une bourse de soutien aux sportifs de haut niveau comme suit,

NOMS	Prénom	CLUBS MANTAIS	MONTANT
LE MOEL	Franck	<i>ASM Canoë-Kayak</i>	4 300 €
GOMIS	Edwige	<i>ASM Athlétisme</i>	3 000 €
BOURSIER	Nicolas	<i>ASM Canoë-Kayak</i>	2 600 €
LEFOULON	Salya	<i>ASM Canoë-Kayak</i>	2 500 €
GOMIS	Mélissa	<i>ASM Athlétisme</i>	2 000 €
DE OLIVEIRA	Killian	<i>ASM Canoë-Kayak</i>	1 100 €
JACOB	Lucas	<i>ASM Canoë-Kayak</i>	1 100 €
NERE	Caroline	<i>ASM Aviron</i>	900 €
PESCHEUX	Hugo	<i>ASM Athlétisme</i>	500 €

- d'autoriser le Maire à signer tout acte relatif à cette opération.

16. Par 36 voix POUR, 1 ne prend pas part au vote (Monsieur Marc JAMMET), 4 abstentions (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Monsieur Alassane DIALLO)

DECIDE :

- de donner acte du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France pour l'année 2017.

17. Par 39 voix POUR, 2 abstentions (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition de matériel informatique relative au programme d'action et d'insertion d'accompagnement de lutte contre la fracture numérique dans les Ateliers Socio-Linguistiques pré emploi.

Retour de Monsieur EL HAIMER qui a le pouvoir de Monsieur BEDIER.

18. Par 36 voix POUR, 1 voix contre (Monsieur Marc JAMMET), 6 abstentions (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE, Monsieur Alassane DIALLO)

DECIDE :

- d'adhérer à l'association « Fédérons les Villes pour la Santé », porteuse du programme "Vivons en Forme" (VIF®), dont la cotisation annuelle s'élève à 6 000 euros,

- **d'autoriser** le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre du programme "Vivons en Forme" (VIF®) pour une durée de trois (3) ans.

19. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'autoriser** le Maire à solliciter, auprès du Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaires (FNPEIS), 1 950 euros de subvention pour ces deux (2) actions santé portées par la Ville entrant dans le cadre de ce fonds,
- **d'autoriser** le Maire à signer tous les documents y afférents.

20. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'approuver** la réalisation du projet de réfection du sol de la salle omnisports du gymnase Albert Camus,
- **d'autoriser** le Maire à solliciter les financements correspondants,
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention afférente et ses éventuels avenants avec le Conseil Départemental des Yvelines.

21. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'approuver** la réalisation du projet de réfection du sol de la salle omnisports du gymnase Albert Camus,
- **d'autoriser** le Maire à solliciter les financements correspondants,
- **d'autoriser** le Maire à signer tous les documents et actes afférents avec le Conseil Régional d'Île-de-France.

22. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'approuver** la réalisation du projet de réfection du sol de la salle omnisports du gymnase Michel Chérencey,
- **d'autoriser** le Maire à solliciter les financements correspondants,
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention afférente et ses éventuels avenants avec le Conseil Départemental des Yvelines.

23. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'approuver** la réalisation du projet de réfection du sol de la salle omnisports du gymnase Michel Chérencey,
- **d'autoriser** le Maire à solliciter les financements correspondants,
- **d'autoriser** le Maire à signer tous les documents et actes afférents avec le Conseil Régional d'Ile-de-France.

24. Adopté à l'UNANIMITÉ

DECIDE :

- **d'approuver** la réalisation des travaux de restauration de la partie non protégée du Musée de l'Hôtel Dieu,
- **d'autoriser** le Maire à solliciter les financements correspondants,
- **d'autoriser** le Maire à signer tous les documents et actes y afférents.

25. Par 36 voix POUR, 2 voix contre (Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE), 1 ne prend pas part au vote (Monsieur Marc JAMMET), 4 abstentions (Madame Ndèye Satala DIOP, Monsieur David STEFANELLY, Madame Rama SALL, Monsieur Alassane DIALLO)

DECIDE :

- **d'approuver** le lancement de la consultation portant sur les travaux relatifs à la requalification du square Brieussel-Bourgeois,
- **d'autoriser** le Maire à attribuer et signer les futurs marchés de travaux relatifs à la requalification du square Brieussel-Bourgeois, ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution et au règlement de ce marché y compris les éventuels avenants et/ou protocoles d'accord transactionnels, dans les limites de la législation en vigueur.

26. Par 40 voix POUR, 3 voix contre (Monsieur Marc JAMMET, Monsieur Joël MARIOJOULS, Madame Nathalie COSTE)

DECIDE :

- **d'approuver** le transfert à la Communauté Urbaine GPS&O des voies concernées par le transfert de la compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire » de la Ville de Mantes-la-Jolie, représentant un total de 66 943 mètres linéaires, telles qu'identifiées comme suit :

ALLEE ADOLPHE PEGOUD
ALLEE DES ILES ERIC TABARLY
ALLEE DES MARRONNIERS
ALLEE DES SALANDRES
ALLEE DU LAC
ALLEE FERNAND CORTEZ
ALLEE ILOT DES LACS
ALLEE JACQUES BRAUNSTEIN
ALLEE MARCEL CARNE
ALLEE MARIE BRAUNSTEIN
ALLEE MAURICE BRAUNSTEIN
ALLEE PIERRE BRAUNSTEIN
AVENUE ALBERT CAMUS
AVENUE DE LA GRANDE HALLE
AVENUE DE LA REPUBLIQUE
AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
AVENUE DU PRESIDENT FRANKLIN ROOSEVELT
AVENUE GEO ANDRE
AVENUE PAUL BERT
AVENUE VICTOR HUGO
BOULEVARD CALMETTE
BOULEVARD CARNOT
BOULEVARD DES CYGNES
BOULEVARD DU MIDI
BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
BOULEVARD SULLY
BOULEVARD VICTOR DUHAMEL
IMPASSE ALCIDE D'ORBIGNY
IMPASSE BOUGAINVILLE
IMPASSE DE L'OUEST
IMPASSE DE L'UNION
IMPASSE DE LA DEMI-LUNE
IMPASSE DES CLOSEAUX PROLONGEE
IMPASSE DES ORGEMONTS
IMPASSE EDOUARD BRANLY
IMPASSE EMILE ZOLA
IMPASSE JEAN DE BETHENCOURT
IMPASSE MARCEL FOUQUE
IMPASSE RENE REAUMUR
IMPASSE SAINTE-CLAIRE DEVILLE
IMPASSE VICTOR HUGO
PASSAGE CASTOR
PASSAGE HOCHÉ
PASSAGE SAINT-LAZARE
PASSAGE SAINT-NICOLAS
PLACE ARMAND CASSAN
PLACE BERTRAND DU GUESCLIN
PLACE DE LA REPUBLIQUE
PLACE DU 8 MAI 1945
PLACE DU CHATEAU
PLACE DU COMMANDANT BOUCHET

PLACE DU MARCHE AU BLE
PLACE HEVRE
PLACE PIERRE GOUJON
PLACE SAINT-JACQUES
PLACE SAINT-MACLOU
PLACE SAINTE-ANNE
QUAI DE LA TOUR
QUAI DE LA VAUCOULEURS
QUAI DES CORDELIERS
RUE ALEXANDRE PALOMBE
RUE ALIX COMBELLE
RUE ALPHONSE DURAND
RUE ALPHONSE GUERIN
RUE ANTOINE LAVOISIER
RUE ARCHIMEDE
RUE ARMAND CASSAN
RUE ARSENE D'ARSONVAL
RUE AUGUSTE GOUST
RUE BAUDIN
RUE BERTHELOT
RUE BLAISE PASCAL
RUE BOSSUET
RUE CADOTTE
RUE CAMILLE THIBAUT
RUE CASTOR
RUE CAVELIER DE LA SALLE
RUE CHAMPEAU
RUE CHANZY
RUE CHARLES DE FOUCAULD
RUE CHARLES GOUNOD
RUE CHRETIEN
RUE CHRISTIAN GAVELLE
RUE CHRISTOPHE COLOMB
RUE CLAUDE DEBUSSY
RUE CLAUDE MONET
RUE CLEMENT ADER
RUE CONRAD KILIAN
RUE D'ALSACE
RUE D'ARNOUVILLE
RUE DE BELFORT
RUE DE BUCHELAY
RUE DE CHAMPAGNE
RUE DE COLMAR
RUE DE GASSICOURT
RUE DE L'ABBE HUA
RUE DE L'UNION
RUE DE L'YSER
RUE DE LA BELLE EPEE
RUE DE LA BRASSERIE SAINT-ROCH
RUE DE LA CROIX BLANCHE
RUE DE LA CROIX FERREE

RUE DE LA DEMI LUNE

RUE DE LA GABELLE

RUE DE LA HEUSE

RUE DE LA LIBERTE

RUE DE LA MARNE

RUE DE LA PAIX

RUE DE LA PAPETERIE

RUE DE LA PIPERIE

RUE DE LA POMPE

RUE DE LA SANGLE

RUE DE LA SOMME

RUE DE LA TOUR SAINT-MARTIN

RUE DE LA TUILERIE

RUE DE LA VAUCOULEURS

RUE DE LORRAINE

RUE DE METZ

RUE DE MONTFORT

RUE DE ROMILLY

RUE DE SEINE

RUE DE STRASBOURG

RUE DE THIONVILLE

RUE DE VERDUN

RUE DENFERT ROCHEREAU

RUE DENIS DIDEROT

RUE DENIS PAPIN

RUE DES ABATTOIRS

RUE DES ARIGOTS

RUE DES ARQUEBUSIERS

RUE DES BASSES TANNERIES

RUE DES BOUSSICAUX

RUE DES CARRIERES

RUE DES CLOS

RUE DES CLOSEAUX

RUE DES COQUILLES

RUE DES CORDELIERS

RUE DES CROSNIERES

RUE DES ECOLES

RUE DES GARENNES

RUE DES HALLES

RUE DES JARDINS

RUE DES MARMOUSETS

RUE DES MARRONNIERS

RUE DES MARTRAITS

RUE DES METAIRIES

RUE DES NONAINS

RUE DES PELERINS

RUE DES PIQUETTES

RUE DES REMPARTS

RUE DES TANNERIES

RUE DES URSULINES

RUE DIEUDENIE COSTES ET MAURICE BELLONTE

RUE DOCTEUR STEPHANE BONNEAU

RUE DU CHAPEAU ROUGE
RUE DU CHATEAU
RUE DU CLOITRE NOTRE-DAME
RUE DU CLOS PASTEUR
RUE DU CLOS PINET
RUE DU CLOS SCELLIER
RUE DU COMMANDANT BOUCHET
RUE DU COTEAU
RUE DU DOCTEUR BIHOREL
RUE DU DOCTEUR BRETONNEAU
RUE DU DOCTEUR BROUSSAIS
RUE DU DOCTEUR FLEMING
RUE DU DOCTEUR GODEAU
RUE DU DOCTEUR MARC SCHWOB
RUE DU DOCTEUR ROUX
RUE DU FORT
RUE DU GENERAL AILLERET
RUE DU GRENIER A SEL
RUE DU LAVOIR
RUE DU METIER
RUE DU MOULIN
RUE DU PALAIS DE JUSTICE
RUE DU PRESIDENT WILSON
RUE DU VAL DE SEINE
RUE DU VAL NOTRE DAME
RUE DU VIEUX PILORI
RUE DU VIEUX PILORI PROLONGEE
RUE DU VIEUX PONT
RUE DUMONT D'URVILLE
RUE EDOUARD VAILLANT
RUE EMILE REAUBOURG
RUE EMILE ZOLA
RUE EUGENE GRAVE
RUE FERDINAND BUISSON
RUE FERNAND BODET
RUE FERNAND DE MAGELLAN
RUE FRANCOIS ARAGO
RUE FRANCOIS PIZARRE
RUE FRANCOIS TRUFFAUT
RUE FREDERIC CHOPIN
RUE GABRIEL FAURE
RUE GALILEE
RUE GASTON MARIN
RUE GATE VIGNE
RUE GEORGES BIZET
RUE GEORGES BRAQUE
RUE GEORGES BUFFON
RUE GEORGES CHARPAK
RUE GEORGES CUVIER
RUE GEORGES GUYNEMER
RUE GUSTAVE CHARPENTIER
RUE GUTENBERG

QUESTIONS ORALES

A la demande de Monsieur JAMMET :

- Demande d'information du Conseil Municipal sur les jardins familiaux rue Nungesser et Coli
- Demande d'information du Conseil Municipal sur la réhabilitation de la Résidence « La Croix Ferrée »

Le Maire annonce le départ en retraite de Madame Brigitte JULIEN, chef du Bureau des Assemblées, et la remercie des services rendus à la Ville.

Le Maire lève la séance à 22h15, remercie et annonce que la prochaine réunion aura lieu le 19 novembre 2018.

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. COGNET', is written over a large, horizontal, oval-shaped scribble or stamp.

Raphaël COGNET